

Le procès équitable au Mali

Le phénomène de la judiciarisation croissante des litiges et des formes nouvelles de criminalité entraînent un développement exponentiel du recours à l'institution judiciaire. Dès lors, deux préoccupations majeures intéressent les justiciables, d'une part, l'existence d'une justice plus accessible, et d'autre part, d'un appareil juridictionnel plus crédible. L'organisation et le fonctionnement de la justice doivent alors répondre aux exigences du procès équitable. Un tel procès exige le respect d'un triptyque de droit : le droit d'accès au juge, le droit à un bon juge et le droit à l'exécution de la décision du juge. Cet ouvrage traite les difficultés liées à l'émergence d'un procès équitable au Mali avant de proposer des pistes de réflexion pour une meilleure prise en charge des exigences dudit procès.

Mamadou Bakaye DEMBELE est enseignant-chercheur à l'Université des Sciences juridiques et politiques de Bamako depuis 2011. Il est titulaire : d'une Maîtrise en Droit privé de l'Université de Bamako (2003) ; d'un Master recherche en Droits fondamentaux de l'Université de Nantes (2006) ; d'un Diplôme d'Études approfondies en Droit privé de l'ISPRIC (2010) ; et d'un Doctorat d'État en Droit privé de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis - Sénégal (2013). Il occupe actuellement le poste de Chef de Département et de Recherche (DER) Droit privé et Sciences criminelles de la Faculté de Droit privé de l'USJPB.

ISBN : 978-2-343-16922-4

39 €



Le procès équitable au Mali

Mamadou Bakaye DEMBELE

Etudes
africaines

Série Droit

Mamadou Bakaye DEMBELE

Le procès équitable au Mali

Préface de Daniel Amagoïn Tessougue

L'Harmattan